HELORA

HÔPITAL DE MONS

SITE KENNEDY

GUIDE D'ACCUEIL POUR LES ÉTUDIANTS DU DÉPARTEMENT INFIRMIER ET PARAMÉDICAL

GED-GUI-00042 - Version 005 / Novembre 2024

BIENVENUE À L'HÔPITAL DE MONS - SITE KENNEDY

Nous veillons à vous fournir un accueil et un encadrement de qualité. Ce guide vous aidera à trouver les informations indispensables pour que votre stage se déroule dans les meilleurs conditions.

Dans un futur proche, notre institution aura peut-être le plaisir de vous accueillir comme nouveau collègue. Chaque année, nous proposons aux nouveaux diplômés plusieurs possibilités de contrats, tout en respectant, selon les disponibilités, votre choix de service et de temps de travail.

Pour tous renseignements complémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à contacter Monsieur Jacques HERAUT, Directeur des soins (jacques.heraut@helora.be).

Nous espérons que votre stage dans notre institution vous plaira et nous vous souhaitons bonne chance dans vos études. Bon stage !

TABLE DES MATIÈRES

LE PREMIER JOUR DE STAGE 4

CONSIGNES À RESPECTER 5

- Consignes générales 5
- Repas 6
- Stages spécifiques 7
- Horaires 7
- Motifs de sanction en stages 8

DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ (DPI) 9

- Unités informatisées 9
- Procédure pour accéder au DPI 10

PENDANT LE STAGE - PROCÉDURES ET MODES OPÉRATOIRES 11

- Le dernier jour de stage 12
- Votre avis compte 12
- Documents à lire avant le stage 13

LE PREMIER JOUR DE STAGE

1 . ENTRÉE

Il est recommandé d'arriver un peu plus tôt. L'accès à l'hôpital pour les stagiaires se fait uniquement par l'entrée du personnel au -1F. Elle se situe à l'arrière de l'hôpital (accès via la rue Valenciennoise ou la rue des Apôtres).

2. LES VESTIAIRES

Ceux-ci se trouvent au niveau -2F. Des casiers avec une affiche "réservé aux étudiants" sont disponibles. Il vous est demandé de vous munir d'un cadenas et d'y apposer une étiquette avec vos informations personnelles (nom, prénom, date de stage).
Il est obligatoire de vider ce dernier dès la fin du stage, il ne doit pas rester fermé entre deux périodes de stage. Tout casier fermé avec un cadenas sans étiquette ou dont les dates de stage sont terminées sera ouvert, vidé et attribué à quelqu'un d'autre.

Vous êtes dans l'obligation de vous changer dans ces vestiaires. Les seules exceptions sont les étudiants en stage au bloc opératoire.

3. ARRIVÉE DANS L'UNITÉ

1. Présentez-vous à l'équipe
2. Remettez vos documents tels que la feuille d'évaluation officielle avec photo d'identité, vos objectifs d'apprentissage, votre portfolio ou carnet d'accompagnement de stage à l'infirmier(e) chef, à l'infirmier(e) responsable de pause ou à l'infirmier(e) référent(e) étudiants.
3. Assurez-vous d'avoir en votre possession les documents de la médecine du travail, une pièce d'identité de l'année en cours. Ces documents pourraient être demandés lors d'un contrôle par votre infirmier(e) professeur ou l'ICANE.

Une présentation de l'unité est prévue pour vous familiariser avec le service.

En cas d'accident par exposition au sang ou à un autre liquide biologique (AES), informez rapidement l'ICANE et votre école en suivant les procédures de l'annexe 3.

CONSIGNES À RESPECTER

CONSIGNES GÉNÉRALES

- Les piercings doivent rester discrets.
- Les cheveux sont courts ou attachés afin qu'ils ne touchent pas l'uniforme.
- Le badge d'identification (nom, prénom, année académique), délivré par l'école, est obligatoire. Il doit être porté et visible sur la tenue de stage.
- Les chaussures sont fermées, silencieuses, antidérapantes et sont réservées au seul usage du stage.
- En cas d'absence ou de retard, vous devez, dès que possible et avant le début de la pause, prévenir l'unité dans laquelle vous êtes en stage (voir annexe ...).

Sont interdits

1. Tout signe d'appartenance religieuse est interdit.
2. Les gilets, les vêtements à manches longues sont interdits.
3. Les bijoux au niveau des mains et des poignets sont interdits (y compris l'alliance).
4. Les ongles sont propres, coupés courts, vernis, faux-ongles, ongles en gel
5. L'usage du GSM est interdit pendant les heures de stage.

STAGE DE RÉCUPÉRATION

Les stages de récupération ne sont pas démandé par l'étudiant. Ils doivent faire l'objet d'une demande de l'école ou à l'ICANE.

BADGE

Afin de grarantir vos accès, vous devez, **une fois par semaine**, placer votre badge sur le salto situé juste après la porte d'entrée du personnel au -1F. Le badge ne doit être enlevé que lorsque le voyant s'éteint.

Si le voyant se met directement au rouge, et pour tous problèmes concernant votre badge, vous devez prendre contact avec l'ICANE.

REPAS

Le temps de pause-dîner est de 30 minutes. Il est organisé par l'infirmier(e) chef ou son/sa remplaçant(e).

Le Self-service 'le Rabelais' (restaurant d'entreprise)

Le Self se situe au -1E.

Il est ouvert de 11h30 à 14h et est fermé le week-end :

- vous disposez d'un micro-ondes ;
- vous pouvez y apporter votre repas ;
- vous pouvez y trouver boissons, potage, sandwiches et différents
- plats chauds et froids.

Le paiement se fait uniquement par carte bancaire.

La K'Fet

La K'Fet se situe dans le hall d'entrée au rez-de-chaussée ; elle est accessible de 7h30 à 18h30 les jours de la semaine et de 12h à 17h30 les samedis, dimanches et jours fériés. Des distributeurs sont également disponibles à l'étage 0.

STAGES SPÉCIFIQUES

Radiologie

nul ne peut accéder aux salles de radiologie sans port d'un dosimètre. Vous devez le prendre dès 8h au secrétariat de l'imagerie médicale.

Bloc opératoire

Vous présenter au bloc du Q -1 le premier jour, porter la tenue de bloc (vêtements à usage unique, calot, masque disponibles dans les vestiaires),apporter une paire de chaussures ou sabots propres et un cadenas. Une fois en tenue, passer les deux portes du vestiaire vers le bloc et se présenter au bureau des chefs infirmiers. L'horaire débute à 7h45 tous les jours (sauf exception pour les besoins de l'école), une feuille avec les attributions de salles pour toute la durée du stage vous sera remise, ainsi que l'attribution d'un dosimètre et un casier.

Soins à domicile

Contacter l'équipe le jeudi précédent le début de votre stage pour obtenir votre horaire. Vous présenter 15min à l'avance lors de votre premier jour.

- Adresse : 26, rue des Apôtres 7000 Mons.

Fleur de Lys

- Adresse : Vieux chemin de Binche 398, 7000 Mons.

Consultations

Vous présenter au 0A le premier jour à 8H00.

Soins intensifs et urgences

Il vous est demandé de prendre contact avant le 1er jour de stage

HORAIRES

De façon générale, les horaires des stagiaires sont alignés sur ceux du personnel de votre lieu de stage. Ceci afin de permettre à tous les stagiaires d'assister à la remise de service.

Il vous est demandé de consulter l'horaire de votre service (voir annexe 4 : coordonnées et horaires des unités) et de vous présenter le premier jour au matin. La suite de votre horaire vous sera communiqué par l'infirmier(e) chef(fe) ce même jour.

PÉNALITÉS EN STAGE

Non-respect des procédures administratives

- L'étudiant n'a pas pris connaissance du Guide d'accueil.
- Non-respect de la procédure de demande de code d'accès au DPI.
- L'absence de badge d'accès le premier jour.
- ...

Comportements inadéquats de l'étudiant induisant une diminution de la cote de stage

- Le non-respect des directives et procédures institutionnelles.
- L'absence injustifiée.
- L'absence injustifiée au sein de l'unité durant les heures de stage.
- Le manque d'information quant à une absence endéans des délais pertinents.
- L'usage du GSM.
- L'attitude désorganisatrice au sein de l'unité.
- ...

Comportements inadéquats de l'étudiant entraînant son exclusion de l'Hôpital de Mons - Site Kennedy

- Le non-respect du secret professionnel (annexes 6 et 7).
- La dégradation volontaire du matériel appartenant à l'institution.
- Le vol (objet personnel au patient, à l'équipe soignante, matériel de l'hôpital).
- Le manque de respect vis-à-vis du patient ou de son entourage, de l'équipe soignante.
- L'utilisation frauduleuse de tout accès informatique.
- La prise de photo sans autorisation préalable (patient, équipe soignante...).
- L'utilisation de documents officiels CHU.
- La transmission mensongère de soins (paramètres, réalisation de soins...).
- ...

PÉNALITÉ DE 20% SUR LA NOTE FINALE SI NON-RESPECT DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES OU COMPORTEMENT INADÉQUATS DE L'ÉTUDIANT

DOSSIER PATIENT INFORMATISÉ

UNITÉS INFORMATISÉES

- Le DPI (Dossier Patient Informatisé) sera sous peu généralisé à l'ensemble des unités.

Les unités disposant du DPI sont :

- services de Gérontologie
- chirurgie abdominale
- services de revalidation
- orthopédie
- pneumologie
- psychiatrie
- cardio/Neuro
- maternité / néonatalogie
- gastro/Gynéco
- bloc accouchements
- onco/hémato
- hôpital de jour médical non onco
- Opale (unité palliative)
- hôpital de jour chirurgical
- urgences
- soins à domicile

Vous NE DEVEZ PAS demander un code d'accès au DPI :

- en hôpital de jour médical onco
- en dialyse
- aux soins intensifs
- en imagerie médicale
- au bloc opératoire
- en consultations

PROCÉDURE POUR DEMANDER LE CODE D'ACCÈS AU DPI

Au minimum **10 jours ouvrables avant le stage**, les étudiants concernés devront réaliser leur demande de code.

1. Connectez-vous sur le site internet www.hap.be
2. Cliquez sur
   - **2a.** « **Travailler au CHU** », puis sur « **Demande de stage** »
   - **2b.** « **Vous êtes étudiant(e) en soins infirmiers ou étudiant(e) sage-femme** »
   - **2c.** **DEMANDE DE CODE D'ACCÈS AU DPI**

3. Complétez le formulaire correctement. Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Par sécurité, il vous est demandé de réaliser une capture d'écran.

4. Dès validation du code par l'ICANE, vous recevrez votre login par e-mail. Le mot de passe ne sera pas repris : Lemot de passe est celui que vous avez mentionné dans le formulaire. Vous devez le mémoriser.

5. Si vous n'avez pas reçu votre login, veuillez contacter l'ICANE par mail ou par téléphone 1 semaine avant le début du stage.

En cas de non respect de cette procédure, vous serez renvoyé vers votre école et un retrait de 20% sur votre note de stage sera réalisé.

- Pour des raisons de sécurité, l'accès sera activé uniquement à chaque période de stage.
- Le mot de passe est confidentiel et personnel.
- Ne JAMAIS laisser votre session ouverte.
- Ne jamais cocher pour une autre personne.
- La prise de notes se fait par écrit. Aucune impression ou photocopies du dossier n'est autorisée.
- Il est strictement interdit de consulter le dossier d'un patient dont vous n'avez pas la charge. **Tous les accès sont tracés.**

PENDANT LE STAGE - PROCÉDURES ET MODES OPÉRATOIRES

Il vous sera demandé tout au long de votre stage de vous informer et d'appliquer les procédures et mode opératoires propres à notre institution. Celles-ci sont accessibles sur notre intranet :

Ouvrir l'intranet

Ouvrir le programme ENNOV

ENNOV - EVEN. INDES.

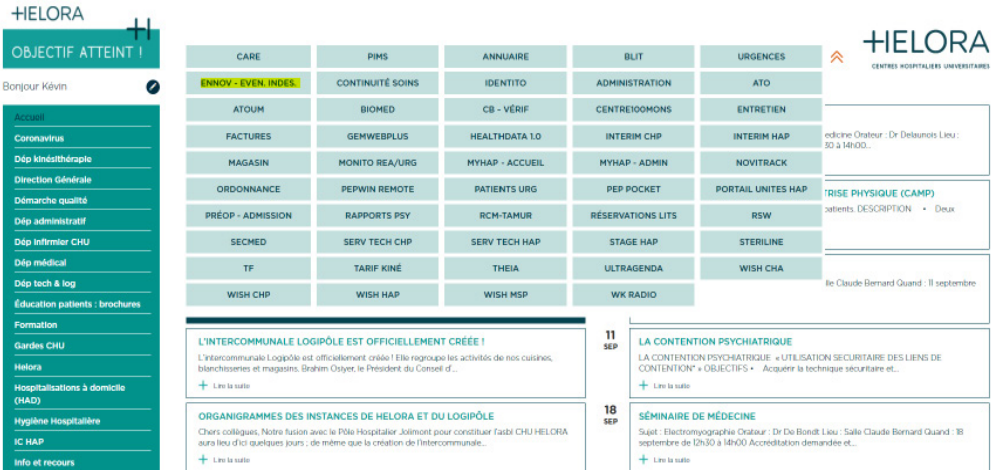

Introduisez :

Login : anonymous

Mot de passe : anonymous

Lors de la consultation des procédures et modes opératoires, soyez attentif que le titre soit toujours précédé de l'abréviation HAP ou CHUPMB.

Exemple : HAP - Fugue et disparition de patient

LE DERNIER JOUR DE STAGE

Vérifiez que tous vos documents soient dûment remplis :

- feuille d'évaluation de l'étudiant que vous devez signer (annexe 2)
- feuille «compte d'heures» que vous devez remettre à l'école.

Videz et nettoyez votre casier à l'aide de lingettes désinfectantes.

VOTRE AVIS COMPTE

Votre avis compte pour nous !

Afin d'améliorer la prise en charge de nos étudiants et de répondre au mieux à vos attentes. Il vous est demandé de compléter le questionnaire de satisfaction. Celui-ci est anonyme !

Via le lien :

https://ambroisepare.typeform.com/to/FCnizsI2

Via le QR code :

DOCUMENTS À LIRE AVANT LE STAGE

- Annexes
- Fiches d'accueil des différentes unités

Vous trouverez ces différents documents sur le site www.hap.be en dessous de la demande de code d'accès au DPI.

NOTES

CONTACT

HÔPITAL DE MONS - SITE KENNEDY

Sophie Lardinois (ICANE)

065 41 33 07

sophiejulie.lardinois@helora.be